

C. McDermot pour le Comté de Huntingdon. William Keese, James Easden, Antoine Hébert pour le comté de Châteauguay, et John Symons, Ecr., Louis Julien et E. H. Bisson, Ecr., N. P., pour le Comté de Beauharnois.

Sur motion de M. Symons, secondé par M. Oliver, M. Brims fut prié d'agir comme Président et M. Bisson comme Secrétaire.

Après une longue discussion et un examen des diverses clauses de l'Acte concernant le Département de l'Agriculture et des travaux publics, qui pourvoit à la formation des Sociétés Agricoles de District :

Il fut proposé par M. Oliver, secondé par M. Keese, que cette assemblée est d'opinion qu'en conséquence de certaines conditions imposées sur telles sociétés il n'est pas opportun pour le présent de former une association Agricole du District sous cet acte ; mais qu'avec l'approbation des membres des différentes sociétés de Comté, une Exhibition Agricole et Industrielle soit tenue dans le District l'année prochaine, et afin d'y parvenir qu'une Association Agricole Indépendante soit formée, devant être composée des cultivateurs et autres du District de Beauharnois.

Il fut proposé par M. Symons, secondé par M. Edwards, que l'Exhibition projetée ait lieu à St. Louis de Gonzague sur les terrains de la Société agricole du comté de Beauharnois, Il fut proposé en amendement par M. Oliver, secondé par M. Sweet, que l'Exhibition projetée ait lieu à Huntingdon, sur les terrains de la Société agricole No. 1 du comté de Huntingdon. Il fut proposé un amendement à l'amendement ci-dessus par M. Keese, secondé par M. Easden, que l'Exhibition de District projetée soit tenue à Durham dans le comté de Châteauguay. Sur division, ces deux amendements furent rejetés par une majorité de 8 contre 3 et la motion principale fut adoptée par 7 contre 4.

En conséquence du désir exprimé par l'assemblée, que l'Exhibition soit tenue dans un lieu aussi central que possible pour la facilité des Exposants, la question fut de nouveau discutée.

Il fut convenu que comme l'association aurait à dépendre près qu'à un certain point du montant réalisé par l'entrée des Visiteurs à l'Exhibition il était absolument nécessaire de se procurer un terrain bien entouré, le défaut à Durham d'avoir un tel terrain l'empêche pour ce moment d'être choisi pour le lieu de l'Exhibition, mais il fut résolu que pour vu que la paroisse St. Malachie fournisse tout ce que la dite Association jugerait à propos pour l'entourage d'un terrain, etc., etc., etc.

L'Exhibition projetée, aura lieu à Durham mais dans l'événement qu'il ferait défaut alors la dite Exhibition devra avoir lieu à St. Louis de Gon-

zague sur le terrain de la société agricole du comté de Beauharnois.

Il fut unanimement résolu que J. M. Browning, Ecuier, Membre du conseil d'Agriculture soit prié d'agir comme Président de la dite association agricole et E. H. Bisson, Ecr., fut unanimement élu Secrétaire-Trésorier.

Le secrétaire-trésorier reçut instruction de publier les procédés de cette assemblée dans le Gleaner et le Courrier de Beauharnois.

Un vote de remerciements fut proposé ensuite au Président sur motion de M. Edwards, secondé par M. Keese, l'assemblée est ajournée au 13 Janvier prochain à l'Hôtel Cairns et Durham à 100 M.

Par ordre,

E. H. Bisson,
Secrétaire.

Un nommé Pierre Généreux, se trouvant actuellement dans un misérable état mental, dans cette province, et personne ici ne lui connaissant de parents ni le lieu de leur résidence, on demande à ce sujet des informations. Il est venu à Shédiac en mai 1868, arrivant de la Californie où il avait séjourné 17 à 18 ans. On croit qu'il vient de la rive nord du St. Laurent, dans les environs de Joliette, ou de Berthier, ou des Trois-Rivières. Il peut avoir de 36 à 40 ans. Il possède quelque bien. Toute information pouvant tendre à la découverte de ses parents sera reçue avec reconnaissance au bureau du "Moniteur Acadien," à Shédiac, N. B.

Les journaux de Montréal, des Trois-Rivières, de Joliette et de Sorel sont priés de reproduire.

MAXIME.

Oisiveté.

L'Oisiveté est la rouille de l'âme.— Une vie oisive est une mort anticipée.—L'oisiveté ouvre la porte à la misère et au vice.—Comptez le temps que vous passez dans l'oisiveté, et calculez l'impôt que vous faites peser sur vous.—L'Oisiveté mine le corps et l'esprit ; elle use beaucoup plus que le travail.

COIN DU FEU.

Anecdotes.

Des farceurs arrêterent un jour à une auberge. Lorsqu'ils eurent bien bamboché, un de la bande appela l'hôtesse "Angélique, lui dit-il, je vais vous donner une leçon d'astrologie ; avez-vous entendu parler de la grande année Platonique, où tout

devra retourner à sa condition première ? Sachez donc que, dans seize mille ans nous serons de nouveau ici, au même jour et à la même heure. Voulez-vous nous faire crédit jusqu'à ce temps là ?" Mais, l'hôtesse avait sa réponse toute prête. "Je le veux bien, dit-elle, mais il y a justement seize mille ans vous étiez ici au même jour et à la même heure, et vous êtes parti sans me payer ; payez le vieux compte et je vous ferai crédit pour le nouveau."

Comparaison de choix.—On demandait, il y a quelques jours, à une négresse, pourquoi elle ne portait jamais de blanc, vu que les femmes de couleur aiment généralement à se parer d'habillements blancs." Parce que, dit-elle, "je trouve qu'un nègre habillé en blanc à l'air d'une mouche dans un vaisseau de lait."

Dernièrement, un Ministre Méthodiste prêchait dans une église de l'Iowa : dans le cours de son sermon il dit aux femmes et filles de sa congrégation, que pour mortifier et affliger satan il leur conseillait de donner le dimanche suivant leurs bijoux à l'église. Ce sermon eut pour résultat une vieille montre galvanisée, et trois joncs de cuivre. "C'est un set de mesquins pêcheurs" dit notre Ministre.

Marché de St. Hyacinthe.

Farine en quart.—Superfine Extra \$7.75; Sup. No. 1, 6.50; do No. 2, 5.75 à 6.00; Recoupe (gru) 1.30 à 1.40; Son 100 lbs 1.10 à 1.2; Farine de blé par 100 lbs, 3.01 à 3.25; Avoine do 4.00 à 5.00; Blé-d'inde do 2.50 à 2.75; Sarrasin 2.75 à 3.00; Grain. Blé par minot 1.50 à 1.60; Pois 90c; Orge 40 à 50c; Sarrasin 50c; Blé-d'inde 80 à 90c; Lin 1.25; Avoine 32 lbs, 30 à 32c. Bœuf No. 1, par 100 lbs, 8.00 à 9.00; do No. 2, 7.00 à 8.00; do No. 3, 6.00 à 7.00; do la 8 à 10c; Veau do 6 à 8c; Mouton do 5 à 6c; Agneau quartier 60 à 65; Lard frais, 100 lbs, 6.00 à 7.00; do la 8 à 7c; do salé 100 lbs, 8.00 à 9.00; do la 8 à 9c. Volailles, Dindes par couple 1.50 à 2.00; Oies do 1.25 à 1.40; Canards do 60c; Poules do 50c; Poulets do 4 c; Pigeons do 18c. Gibier, Perdrix couple 50 à 60c; Lièvres do 15c. Poisson, Morue sèche la 5c; do fraîches do 5c; Saumon 10c; Truites do 8c. Légumes, Patates minot, 50c; Oignons do 1.00 Fanets 50c; Carottes do 50c; Betteraves do 50c; Navets do 50c; Choux de Siam do 5 c; Choux pomme 10 à 12c; Céleri pied 15 à 18c. Beurre frais la 20c; do salé 15c. Fruits, Pommes quart 3.50 à 4.00 Œufs la doz. 18c; Sucre d'érable la 10c; Miel do 10c; Saïndoux do 18c; Suif do 10c; Laine 40c. Bois, Erable par corde 5.00; Merisier do 4.00; Hêtre 4.75; Bois franc mêlé 3.50; Do moux 3.00; Epinette rouge 3.25. Peau de bœuf la 8c; Veau do 10c; Mouton avec la laine pièce 1.00. Fourrage, mil 9.00; Trèfle 8.00; Paille d'avoine 1.00; Do de blé 1.00.

Marché de Beauharnois.

Farine de blé 100 lbs \$2.85; Sarrasin 2.00. Grains, Blé minot 86c; Pois do 55c; Sarrasin do 45c; Blé-d'inde do 85c; Avoine 32 lbs, 37c. Viandes.—Bœuf, No. 1, 100 lbs 5.50 à 6.00; do No. 2, 5.00; do la 10c; Lard frais 100 lbs 5.50 à 6.00; do la 10c; do salé 100 lbs 6.00. Volailles, Dindes couple 1.90 à 2.00; Oies do 1.00 à 1.20; Livres 12c Légumes, Patates minot 27c; Oignons do 80c; Céleri pied 6c; Laiterie, Beurre frais la 17c; do salé 20c; Fromage do 15c. Œufs, la doz. 20c. Bois, Erable par corde 5.00; Merisier do 4.50; Hêtre 4.00. Fourrages, mil 9.00; Trèfle 7.50; Paille d'avoine 3.00; Do de blé 2.50.

A VENDRE.

Mr. JOSEPH LAFRAMBOISE de la Paroisse de St. Timothé, offre en vente, un jeune étalon de 2½ ans CLYDE CANADIEN, sous poil rouge, de 5 pieds et 4 pouces de hauteur, pesant 1250 livres. St. Timothé, 19 Janvier 1872.—27 tip